

Utilisation et conduite d'attelages de chevaux

RNCP31637 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	311
Formacode(s)	31854, 21088
Code(s) ROME	N4103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

7 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 7 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT FRANCAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION	13001044000019	Former et organiser l'évaluation
LEGTA LONS-LE-SAUNIER MANCY	19390809200011	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA DE BAR LE DUC	19550752000011	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA RETHEL	19080804800010	Former et organiser l'évaluation
LYCEE AGROENVIRONNEMENTAL 62	19622257400010	Former et organiser l'évaluation
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE DE SAINT AFFRIQUE	19120938600017	Former et organiser l'évaluation
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCA ORIENT	32322209100015	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées :

Les principales activités sont les suivantes :

Il contrôle et met en œuvre de la sécurité

- S'assure de la conformité de l'activité et de sa responsabilité (assurances, législations du transport de personnes...)
- Vérifie la conformité des matériels, outils et engins aux normes de sécurité
- S'équipe d'outils et de vêtements de sécurité
- Met en œuvre les mesures de prévention liées aux risques de la conduite attelée et à la prise en charge de personnes
- Conduit en respectant le code de la route et les modalités de circulation en terrains variés
- Met en œuvre les mesures nécessaires à la sécurité des tiers (balisage, panneaux...) et des clients dans le cadre

d'une collectivité

- Met en oeuvre les mesures nécessaires à la sécurité des chevaux (circulation des chevaux, utilisation de matériel adapté...)

- Alerte les tiers (piétons, ...) par rapport aux dangers du passage de l'attelage

Il entretient et règle du matériel et des équipements de l'attelage

- Entretien des matériels, outils et engins hippomobiles

- Vérifie le bon état et le bon fonctionnement du matériel, des outils et engins hippomobiles et du matériel de transport

- Vérifie les organes de sécurité (timon, brancard, palonnier, freins, ...)

- Réalise des opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des outils, matériels de transport et engins (graissage, ...)

- Entretien la sellerie et les harnachements

- Réalise les opérations élémentaires de bourrellerie (coutures, petites réparations)

- Règle les différents types d'harnachements

Il entretient des chevaux

- Surveille l'état sanitaire et le comportement des chevaux

- Alimente les chevaux de façon adaptée à l'effort demandé

- Met en oeuvre les mesures d'hygiène et de bien être animal

- Contrôle l'état de la ferrure

- Masse les points d'appui du harnais

- Réalise l'instruction des chevaux

Il conduit l'attelage

- Prépare la mise en oeuvre des activités

- Contrôle le comportement, l'état sanitaire, et le bien être des animaux avant et après le travail

- Prépare l'attelage

- Met en conditions les chevaux avant le travail pour les détendre

- Attelle les chevaux

- Conduit l'attelage selon la méthode Achenbach

- Prépare le transport des chevaux et les accompagne lors du transport

- Informe le public ou les passagers sur les activités de la traction animale

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1 : Entretenir le niveau de performance des chevaux d'attelage

C2 : Préparer l'attelage

C3 : Conduire l'attelage en paire

Blocs de compétences

RNCP31637BC01 — UC1 : Entretenir le niveau de performance des chevaux d'attelage

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 3 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- réaliser des travaux liés à l'entretien et au suivi des chevaux de trait
- réaliser la mise en condition des chevaux

RNCP31637BC02 — UC2 : Préparer l'attelage

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 3 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- atteler l'équipage
- effectuer des travaux d'entretien des matériels et des équipements de l'attelage

RNCP31637BC03 — UC3 : Conduire l'attelage en paire

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 3 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activités :

Le titulaire du CS peut exercer son activité dans

- le secteur privé, dans les entreprises de prestation de travaux agricoles ou d'aménagement paysager, des fermes équestres avec une activité touristique (location de roulotte, promenade en attelage, visite de sites), mais également des entreprises touristiques (organisateurs d'événements,...), des entreprises agricoles dans le cadre d'une diversification liées au tourisme équestre, des exploitants forestiers.
- le secteur public, la traction animale est utilisée avant tout pour la collecte des déchets mais aussi pour l'entretien des espaces verts et naturels ainsi que pour le débardage sur parcelles communales, pour le transport de personnes (touristes et scolaires), et pour les manifestations culturelles. Si la moitié des collectivités utilisent l'attelage pour une activité unique, l'autre moitié conjugue une utilisation plurielle, pour deux, trois, voire quatre activités différentes : collecte des déchets, transport de touristes, débardage...

Enfin, des parcs naturels régionaux ou nationaux, des écomusées, des offices de tourisme (événementiel, loisirs...) sont également utilisateurs de traction animale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles :
- Cocher,
- Charretier,
- Débardeur avec des chevaux,
- Prestataire de service pour des travaux agricoles ou en aménagement, ou en parc et jardin ou Jardins-Espaces Verts (JEV).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 900 €
Familles professionnelles (FAP)	J3X41 — Conducteurs de transport en commun sur route · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	12 211
Jugés difficiles à recruter	61 %
Emplois saisonniers	16 %
Familles professionnelles (FAP)	J3X41 — Conducteurs de transport en commun sur route

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est constitué conformément à l'article D. 811-167-7 du code rural et de la pêche maritime.

La présence d'au moins un professionnel du secteur d'activité est obligatoire lors des évaluations. Les centres de formations font appel en priorité aux professionnels proposés par le Syndicat national des cochers et utilisateurs professionnels d'animaux attelés.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 775 €
Selon la branche	8 600 € – 8 775 €
Prise en charge	Branches concernées
8 775 €	Valeur par défaut · 212 branches
8 600 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP4101

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38658

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : chlorofil.fr
<http://www.chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31637/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	18
----------------------	----

Parcours menés à terme	24
Taux d'achèvement	133 %
Période	03/2022 – 07/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	48
Montant total engagé	108 212 €
Coût moyen par dossier	2 254 €
Durée moyenne	647 h
Période	08/2020 – 01/2024
France compétences	58 %
France Travail	23 %
Reste à charge titulaire	14 %
Entreprise	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.